

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal SPRAY N RINSE

Numéro de FDS : Regal SPRAY N RINSE - Canada

Date de publication : 2024/06/05

1. L'identification

Identificateur de produit: Regal SPRAY N RINSE

Description de produit: Chélatant nettoyant alcalin

Utilisations pertinentes identifiées: Nettoyant à filtre

Distributeur

Alliance Trading, Inc.
109 North Park Blvd., 4th Floor
Covington, LA 70433

Numéro de téléphone en cas d'urgence (24 h)

Téléphones d'urgence 24 heures : 1-888-670-7665

2. Identification du ou des dangers

Éléments d'étiquetage



Marque
d'exclamation



Corrosion

Mention(s) d'avertissement: DANGER.

Mention(s) de danger

H319: Provoque une irritation grave des yeux.

Conseil(s) de prudence

Éléments d'étiquetage supplémentaire:

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P264: Se laver soigneusement les mains après la manutention.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Survol des urgences

Apparence physique: Ce produit est un liquide de couleur bleuâtre.

Préoccupations immédiates: Peut irriter les yeux et la peau. Peut causer des nausées et des maux de tête en cas d'ingestion.

Voies d'entrée: Yeux, peau, inhalation, ingestion

Commentaires regardant la santé: Cette substance peut être toxique pour les muqueuses, la peau et les yeux. L'exposition répétée de la peau peut produire une irritation localisée de la peau, ou la dermatite. L'inhalation répétée de la vapeur ou du brouillard peut produire divers degrés d'irritation des voies respiratoires ou des dommages aux poumons.

Commentaires: Dangers graves pour la santé : Dangereux - irritant pour les yeux et la peau. Peut être corrosif pour les yeux et la peau en fonction de la durée du contact. Un contact prolongé avec les yeux peut causer des dommages à la cornée ou la cécité. Un contact prolongé avec la peau peut causer une inflammation ou la formation de cloques mineures. L'inhalation de brouillard peut irriter le tube digestif ou les voies respiratoires, irritation caractérisée par une légère sensation de brûlure, des éternuements et de la toux. Les rougeurs, le larmoiement et les démangeaisons caractérisent l'inflammation de l'œil. Les démangeaisons, la desquamation, les rougeurs ou parfois la formation de cloques, caractérisent l'inflammation de la peau.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal SPRAY N RINSE

Numéro de FDS : Regal SPRAY N RINSE - Canada

Date de publication : 2024/06/05

3. Composition/informations sur les composants

Ingrédient(s)	No CAS	% p/p
Nonahydrate de metasilice de sodium	13517-24-3	1 - 10
Acide d'éthylènediaminetetraacétique , sel de tetrasodium	64-02-8	1 - 10
Acide diphosphorique, sel de tetrapotassium	7320-34-5	1 - 10
Inerte exclusif		> 70

Voir la section 8 pour des limites d'exposition

Commentaires: Nom courant : Trioxosilicate de disodium, silicate de Sodium

4. Premiers secours

Voie oculaire: Vérifier s'il y a des lentilles de contact et les retirer le cas échéant. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. On peut utiliser de l'eau froide. Consulter immédiatement un médecin.

Peau: Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes et retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Couvrir la peau irritée avec un émollient. On peut utiliser de l'eau froide. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Laver les chaussures en profondeur avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas faire vomir, sauf si un professionnel de la santé en avise autrement. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. En cas d'ingestion de grandes quantités de cette matière, appeler immédiatement un médecin. Desserrer les vêtements serrés, par exemple le col, la cravate ou la ceinture.

L'inhalation: Retirer à l'air frais. Si vous ne respirez pas, donnez la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Obtenez des soins médicaux immédiats.

Indication quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Aucun autre renseignement disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Classe de produits inflammables: Ininflammable

Agents extincteurs appropriés: Produit chimique sec, CO2 ou jet d'eau.

Produits de décomposition dangereux: Non connu

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions relatives à l'environnement

Déversement sur la terre: Éviter de répandre la solution concentrée sur une vaste surface (p. ex., par confinement ou avec des barrières de confinement de produits pétroliers). Ne pas laisser le produit pénétrer dans les drains. Ne pas vider dans les eaux de surface ou le système d'égout sanitaire.

Procédures générales: Respecter tous les règlements fédéraux, d'État et locaux applicables relatifs aux méthodes de nettoyage et d'élimination.

Commentaires: Conserver dans des contenants fermés adéquats aux fins d'élimination. Absorber avec une matière inerte absorbante (p. ex., sable, gel de silice, liant acide, liant universel, bran de scie, granules à base d'argile).

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité: Les contenants de ce produit peuvent être dangereux quand ils sont vides. Puisque les contenants vides conservent des résidus du produit (vapeur, liquide et/ou solide), il faut prendre toutes les précautions contre les dangers présentées dans cette

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal SPRAY N RINSE

Numéro de FDS : Regal SPRAY N RINSE - Canada

Date de publication : 2024/06/05

fiche de données.

Stockage dans des conditions de sécurité: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Protéger du gel ou de la chaleur extrême (plus de 95 degrés F).

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Contrôles de l'exposition

Paramètres de contrôle				
		Valeurs limites d'exposition professionnelle		
Nom chimique	Type	ppm	mg/m ³	
Nonahydrate de metasilice de sodium	FOURNISSEUR OEL	TWA	NL [1]	[1]
		LECT	NL	
Acide diphosphorique, sel de tetrapotassium	NET/PEL de l'OSHA	TWA	[1]	[1]
	FOURNISSEUR OEL	TWA	NL	NL
		LECT	NL	NL

Notes de bas de page:
1. NL = Non listé

Contrôles d'ingénierie appropriés: Toujours utiliser cette matière dans une zone bien aérée.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage: Porter des lunettes antiéclaboussures résistantes aux produits chimiques ou une visière quand il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage. Maintenir des douches oculaires dans la zone de travail immédiate.

Protection des voies respiratoires: Un appareil respiratoire filtrant doté d'une cartouche ou filtre approprié homologué par le NIOSH peut être admis dans certains cas où les concentrations dans l'air risquent de dépasser les limites d'exposition (le cas échéant), ou si une surexposition a déjà été déterminée. La protection offerte par les appareils de protection respiratoire à purification d'air est limitée. Utiliser un appareil de protection respiratoire à pression positive s'il existe un risque de libération non contrôlée, si les niveaux d'exposition sont inconnus ou si d'autres cas où des appareils de protection respiratoire à purification d'air peuvent ne pas assurer une protection adéquate.

Protection de la peau - autres: Porter des vêtements et des bottes résistants aux produits chimiques dès qu'il existe un risque de contact avec la peau. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Maintenir des douches d'urgence à tous les emplacements où un contact avec la peau est imminent. Communiquer avec son fournisseur d'équipement de sécurité local pour aider l'installation à déterminer le bon choix d'équipement de protection individuelle pour les applications. Porter des gants résistants. Jeter les gants qui présentent des déchirures, des piqûres ou des signes d'usure. Porter des tabliers s'il y a un risque d'éclaboussure, de déversement ou de production de brouillard, de vapeur ou d'aérosol avec la matière.

Pratiques en matière d'hygiène professionnelle: Se laver souvent les mains et immédiatement après avoir manipulé cette matière, avant de manipuler d'autres objets, notamment les yeux, la bouche, etc.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique: Liquide

Couleur: Bleuâtre

Odeur: Léger.

pH: 10.9 à 14.9

Point de fusion: S.O.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal SPRAY N RINSE

Numéro de FDS : Regal SPRAY N RINSE - Canada

Date de publication : 2024/06/05

Point de congélation: 0°C (32°F)

Point initial d'ébullition et plage d'ébullition: 100°C (112°F)

Point d'éclair: S/O = Sans objet

Pression de vapeur: 2.3 à 20°C

Densité de vapeur relative: 0.62

Remarques :: à 20 degrés C

Densité relative: 1.066 à 20°C

Solubilité: Facilement soluble dans l'eau froide et chaude. Soluble dans la matière diluée.

Poids moléculaire: 19.22 g/mol

Pourcentage en volatiles: Par poids >1 %; Par volume à 20 C

10. Stabilité et réactivité

Polymérisation dangereuse: Ne se produira pas.

Stabilité chimique: Stable

Conditions à éviter: Chaleur ou gel excessif

Produits de décomposition dangereux: Ammoniac, oxydes d'azote (NOx), hydrogène, cyanure, hydrocarbures.

Matières incompatibles: Acides, aluminium, cuivre, alliages de cuivre, hydrocarbures halogénés, métaux, nickel, composés nitrés organiques, oxydants, métaux réactifs (comme l'aluminium et le magnésium), acier, bases fortes, zinc.

11. Données toxicologiques

Commentaires: Aucun n'est disponible.

12. Données écologiques

Toxicité en milieu aquatique, aiguë et chronique

Remarques :: TOXICITÉ POUR LES POISSONS :

Composant : Acide d'éthylènediaminetetraacétique , sel de tetrasodium : CL50 96 h; 472 à 500 mg/l (crapet) statique : Mortalité

TOXICITÉ POUR DAPHNIA ET AUTRES INVERTÉBRÉS AQUATIQUES :

Composant : Acide d'éthylènediaminetetraacétique , sel de tetrasodium : CE 24 h puce d'eau (Daphnia magna) : 570 à 640 mg/l Mortalité

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer conformément à tous les règlements applicables.

14. Informations relatives au transport

Réglementation du département de transport américaine (DOT)

Désignation officielle de transport de l'ONU: Liquide corrosif, basique, organique, N.S.A. (Solution de metasilice de sodium)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Regal SPRAY N RINSE

Numéro de FDS : Regal SPRAY N RINSE - Canada

Date de publication : 2024/06/05

Numéro ONU: UN3267

Classe(s) relative(s) au transport: 8

Groupe d'emballage (s'il y a lieu): III

Autres informations sur l'expédition de DOT: Limites de quantité : Avion de passagers/rail/route = 5,0 L (1,3 gallon); Avion-cargo seulement = 2,5 L

-Le poids total de l'emballage ne peut pas dépasser 66 livres.

-Emballage intérieur d'au plus 5,0 L.

Entreposage dans un navire : Entreposer à l'écart des quartiers d'habitation et des acides.

15. Informations sur la réglementation

ÉTATS UNIS

Catégorie de risque de la section 311/312 de la SARA

Risques pour la santé de la section 311/312 de la SARA: Pas réglementé

313 ingrédients rapportables: Pas réglementé

TSCA (Acte sur le contrôle des substances toxiques)

Tsca réglementaire: Pas réglementé

Réglementations

Réglementations d'état: Pas réglementé

16. Autres renseignements

Date de préparation: 2024/06/05

Classification pour le HMIS

Santé	<input type="checkbox"/>	1
Inflammabilité	<input type="checkbox"/>	0
Risque matériel	<input type="checkbox"/>	0
Protection personnelle	<input type="checkbox"/>	

Dénégation de responsabilité du fabricant: Même si des mesures raisonnables ont été prises lors de l'élaboration du présent document, nous n'offrons aucune garantie et ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements qu'il contient, et nous n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de ces renseignements pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Chaque personne doit déterminer la pertinence des renseignements pour leurs fins particulières.